

PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL
N°7/2022 - 9 JUIN 2022
VISIOCONFERENCE

Présidence	André Giraud
Présents	Jean-Marie Bellicini, Dominique Carlac'h, Marcel Ferrari, Jean-Jacques Godard, Jean Gracia, Michel Huertas, Emmanuelle Jaeger, Christine Mannevy, Alain Martres, Martine Prévost, Alain Talarmin, Jean Thomas, Anne Tournier-Lasserve, Didier Vareecke, Christine Virlouvét
Excusé	Arnaud Flanquart (pouvoir à Jean-Marie Bellicini)
Assistent	Jean-Marc Beraud (Président du CNDLT), Patrick Ranvier (DTN), Souad Rochdi (Directrice générale)

- Début de la réunion à 18 h -

1. OUVERTURE

André Giraud souhaite la bienvenue aux personnes présentes pour cette dernière réunion de Bureau en visioconférence.

2. APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL N° 6 DU 19 MAI 2022

Jean-Marie Bellicini indique que différentes précisions ont été prises en compte, et soumet ce procès-verbal à l'approbation des membres du Bureau.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. INTERVENTION DU PRESIDENT

André Giraud fait un point rapide sur les principaux événements qui se sont déroulés depuis la réunion du Comité directeur du 3 juin.

- Il se réjouit du beau weekend sportif et tout particulièrement de la réussite de la finale nationale du Challenge Equip'Athlé à Tours. Il remercie la CNJ et toutes celles et tous ceux qui ont contribué au succès de cette compétition malgré les intempéries qui ont momentanément perturbé les épreuves.

Cette réussite confirme l'importance des compétitions collectives chez les jeunes, et contribue au développement de l'athlétisme.

- Le Président était en Corse et a assisté à de beaux championnats régionaux, bien organisés. Dans certaines ligues ou comités départementaux, les championnats attirent trop peu d'athlètes. Nous devons prendre en compte la spécificité des territoires et construire un athlétisme territorial. Chaque ligue doit être à même de proposer un calendrier et des formats de compétitions qui correspondent à ce que souhaitent les clubs.

- André Giraud a participé à une conférence de presse à Caen en présence des représentants des collectivités territoriales qui apportent une aide importante à la bonne organisation des prochains Championnats de France élite. Plusieurs journalistes de la PQR étaient présents.

Une nouvelle conférence de presse aura lieu la veille de la compétition, axée sur le plan purement sportif.

4. PLAN D'INVESTISSEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES MODALITES DE MISE EN OEUVRE

Une réunion a eu lieu pour finaliser la méthode et les modalités de mise en œuvre de ce Plan. Anne Tournier-Lasserve et Christine Virlovet en sont les pilotes, avec l'aide de Pierre-Yves Colin.

Il y a trois dispositifs différents :

- les emplois spécifiques pour les ligues,
- les emplois entrant dans le cadre du programme « Campus 2023 »,
- les services civiques.

Une réunion avec la responsable nationale des services civiques aura lieu très prochainement.

Un mail informatif a été envoyé à nos licencié(e)s âgé(e)s de 18 à 30 ans, susceptibles d'être intéressé(e)s. Des fiches-tutoriels sont en préparation.

Le délai laissé aux structures déconcentrées et aux clubs pour se manifester a été repoussé au 20 juin.

Souäd Rochdi informe que 85 clubs ont déjà déposé des demandes pour des emplois.

Christine Virlovet est officiellement chargée de créer, si possible pour la rentrée 2023, un centre de formation propre à l'athlétisme.

5. CONSEQUENCES DE LA MISE EN PLACE DE LA DATE UNIQUE DE DEBUT DE SAISON

En préambule, Didier Vareecke rappelle les décisions validées par le Comité directeur : la date unique de début de saison a été fixée au 1^{er} septembre, y compris pour les changements de catégories. On ne parle

donc plus d'année sportive, mais de saison sportive.

Celle qui commencera le 1^{er} septembre prochain sera donc la saison 2022-23.

Il y aura des dérogations pour la Coupe de France des spécialités prévue à l'automne 2022, sauf si, comme le suggère Marcel Ferrari, on repart à zéro dès le 1^{er} septembre, selon la nouvelle réglementation avec éventuellement quelques aménagements.

Une réflexion est également en cours concernant le problème spécifique des records pour lesquels la réglementation pourrait être revue. Des propositions seront soumises au vote des membres du Comité directeur à Caen.

6. TEXTES REGLEMENTAIRES

- Jean Gracia présente d'abord les propositions de modifications de la circulaire administrative 2022-23 ([lien](#)), applicable à partir du 1^{er} septembre 2022.

Il donne des précisions sur l'évolution des montants du droit de mutation. Il rappelle qu'il avait été décidé sous la précédente mandature que les montants du droit de mutation seraient progressivement alignés sur un tarif unique de 80 euros pour toutes les types de licences. Les montants du droit de mutation ont donc été revus à la baisse pour certains types de licence, et pour d'autres à la hausse. On arrivera au tarif uniforme de 80 euros à partir du 1^{er} septembre 2023.

Le Bureau valide ces propositions de modifications.

- Le Président de la CSR fait ensuite un point sur les conséquences de la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France.

Le rôle du Comité d'éthique sera élargi. Lorsque ce sera techniquement possible, les Vice-présidents, le Secrétaire général, le Trésorier général et la Directrice générale devront faire une déclaration de patrimoine et une déclaration d'intérêts.

Le décret concernant le certificat médical n'est pas encore sorti, mais un groupe de travail autour de Martine Prevost et de Florence Colle mène déjà une réflexion sur ce sujet important.

7. INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL

- Jean-Marie Bellicini fait un point sur les licences. La barre des 302 000 licences sera passée dans les prochains jours.

- Il rappelle ensuite que toute demande spécifique des membres du Bureau fédéral ou des Président(e)s des commissions doit, impérativement, transiter par le Secrétariat fédéral qui peut ensuite, selon le cas, transmettre cette demande au Bureau, puis, éventuellement au Comité directeur.

Il se propose de réunir brièvement les présidents de commissions et de comités à la fin du Comité directeur de Caen pour évoquer, entre autres points, la rédaction des PV et la procédure à respecter pour des demandes éventuelles.

- Le Secrétaire général a représenté le Président à la remise des prix de la mythique épreuve de marche Paris-Alsace de marche (plus précisément Paris-Kaysersberg). Il est dommage que cette épreuve manque de visibilité.
- Une information sera donnée lors du Bureau fédéral du 12 juillet à propos des cartes fédérales.
- Jean Gracia présente ensuite le tableau des délégations nationales pour les mois de juin, juillet et août.

8. POINT FINANCIER

- Jean Thomas commente d'abord une slide présentant le « timing » des budgets 2022 et 2023. Il est prévu 2 révisions budgétaires, une fin juin et l'autre fin septembre. Grâce à l'utilisation d'un nouvel outil informatique, une présentation du budget 2023 est prévue lors du Comité directeur du 19 novembre 2022. Cet outil permet une automatisation des budgets des neuf pôles de la FFA, et donc une meilleure gestion des dépenses et des recettes.
- Un compromis a été trouvé pour un échéancier de remboursement de dettes d'une ligue ultramarine.
- Anne Tournier-Lasserve demande que les Vice-présidents en charge d'un secteur soient régulièrement associés aux discussions sur le budget du secteur qui les concerne, y compris pour les derniers arbitrages.
- En réponse à une question posée, André Giraud informe qu'il n'est pas possible de présenter un budget spécifique par types de licence ou par catégories. Le budget analytique présente les dépenses et recettes des 9 principaux pôles, d'où il n'est pas possible d'extraire des lignes spécifiques aux diverses catégories de licenciés.

9. INTERNATIONAL

Jean Gracia communique des informations concernant d'importantes compétitions internationales.

- Les prochains championnats du monde disputés en juillet à Eugene (USA) auront lieu dans un stade aux tribunes sous-dimensionnées pour une telle compétition. Le nombre d'invités va être très réduit et la tribune réservée aux athlètes et officiels n'offrira que 500 places pour les quelque 2 000 athlètes et officiels attendus.

Ceux-ci devront se relayer pour assister aux épreuves ! Chaque fédération recevra en effet un nombre de pass non-nominatifs correspondant au tiers du nombre de personnes de la délégation. Les athlètes et officiels ne pouvant accéder aux tribunes seront invités à suivre les épreuves sur un écran géant installé sur une place proche du stade !

- L'organisation des championnats d'Europe qui se disputeront à Munich (GER) du 15 au 21 août n'est pas simple, non plus, pour diverses raisons. Neuf sports organisent à la même période et dans la même ville leurs championnats d'Europe... Cela complique encore un peu plus la logistique.

- Les championnats d'Europe 2024 auront lieu à Rome après les JO de Paris, mais précisément pendant les Jeux Paralympiques à Paris. France TV a fait savoir que le choix avait été fait de diffuser largement les compétitions paralympiques. Il n'y aurait donc aucune retransmission des championnats d'Europe sur une chaîne publique en France. Si les dates des championnats d'Europe étaient confirmées, cela entraînerait d'importantes pénalités financières pour la Fédération.

10. CNOSF - INFORMATIONS

Anne Tournier-Lasserre, Vice-présidente du CNOSF, informe les membres du Bureau des dernières actualités en lien avec le CNOSF.

- Le Pass' sport va être étendu aux étudiants boursiers. Le dispositif va être bientôt lancé. Nous devons donc communiquer à destination des clubs pour que les familles et personnes concernées bénéficient de cette aide financière intéressante pour la prise de licence pour la prochaine saison sportive.

- Le CNOSF a budgété 100K€ pour des aides en faveur des fédérations accueillant des sportifs ukrainiens arrivés en France après l'invasion de leur pays. Mi-mai, cinq fédérations avaient déposé des dossiers. Des structures déconcentrées ou des clubs peuvent envoyer des actions éligibles à la FFA qui transmettra ensuite au CNOSF. L'aide maximale est de 8k€ par projet.

- Le CNOSF vient de diffuser un catalogue des formations qu'il propose à tous les sportifs et dirigeants sportifs. Il est souhaitable que la FFA se mette en relation avec le CNOSF pour une coordination des thématiques.

- Une rencontre avec la nouvelle ministre des Sports est envisagée, pour évoquer les attentes du monde sportif et prendre connaissance des décrets liés à la loi du 2 mars. Une quinzaine de ministères sont concernés, à des degrés divers, par le domaine sportif.

- Le CNOSF a demandé à sa commission des athlètes de haut niveau de relancer les relations entre athlètes de différents sports. Des « weekends bleus » permettront aux athlètes de se rencontrer autour de différentes thématiques communes à toutes les disciplines sportives. Un premier weekend a eu lieu pendant les Internationaux de tennis à Roland-Garros. Les deux prochains se dérouleront lors de la Coupe du Monde de golf en septembre et lors d'une manche de la Coupe du Monde de biathlon en décembre. André Giraud propose que nous organisions un tel weekend dans le cadre du meeting Diamond League 2023.

- Le « Club des 300 dirigeantes » se met en place. 200 candidatures ont été reçues et sont actuellement étudiées. Mi-mai plus de 200 candidatures ont été reçues et sont actuellement étudiées.

11. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE GENERALE

Organisation interne – RH

- Souäd Rochdi informe que les premiers entretiens d'embauche d'un(e) chargée RH ont commencé. L'objectif est de lancer le plan de recrutement après cette première embauche. Un nouveau chargé de missions partenariats a été recruté. Son arrivée est prévue début juillet. Le trombinoscope du personnel fédéral sera prêt d'ici la fin du mois et consultable sur le siège de la FFA. Sur le plan juridique nous avançons dans la réflexion concernant le certificat médical. Les services de la Fédération vont réaliser un « benchmark » pour, notamment, analyser la position de notre fédération.

Communication – Accompagnement des clubs

- Notre stratégie de communication concernant la rentrée des clubs a été repensée avec la volonté d'avoir des visuels qui incarnent à la fois les pratiques et les acteurs (officiels, dirigeants, entraîneurs, bénévoles). Il est important de montrer la dimension formatrice de notre sport. L'objectif est de diffuser cette nouvelle campagne sur notre plateforme TV au plus tard fin juin. Nous avons également imaginé un spot de promotion et de recrutement qui sera diffusé pendant les compétitions internationales.

- Le webinaire à destination des clubs pour mieux préparer la rentrée, a connu un réel succès. Ce webinaire est à institutionaliser.

Evènements

- L'état des ventes de places pour le meeting Diamond League du 18 juin est très positif. Plus de 2 000 places ont été vendues dans le cadre de la « Fête des clubs ». La billetterie pour les Championnats de France élite des 25-26 juin à Caen est également très satisfaisante.

Partenariat

- Un nouveau partenaire nous a rejoints : les « Sources Alma ». Le groupe rassemble plusieurs marques dont « Saint-Yorre » et « Cristaline » qui vont nous accompagner jusqu'en 2024. L'eau sera fournie pour l'ensemble de nos évènements majeurs, environ 90 000 litres. Un budget d'activation est prévu pour les accompagner dans leur mutation écologique.

12. INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

Patrick Ranvier indique qu'il a terminé les entretiens avec tous les CTS.

Actuellement, il travaille avec son équipe à l'écriture de directives techniques nationales puis à la réécriture des lettres de missions, et tout particulièrement pour les CTS à missions régionales.

Il recense aussi tous les intervenants dans l'encadrement sportif pour bien visualiser les périmètres, étudier les situations individuelles, voire réajuster les missions de chacun.

Le nouveau projet de PPF (Projet de performance fédéral) a été envoyé au Ministère avec une « clause de revoyure » à la fin 2022, car on ne peut pas, en quelques semaines, entièrement repenser et réécrire un tel document, comme initialement demandé. Le document final tiendra compte de la stratégie adoptée pour la haute performance et des besoins exprimés par les responsables de spécialités.

Il travaille en outre à un resserrement du nombre de structures d'excellence et à une redéfinition des appellations utilisées. Le trop grand nombre de dénominations nuit à la lisibilité (CNE, CENT, CNS, PNPO...). Le PPF traitera notamment du cahier des charges de ces structures, ainsi que des critères requis pour être inscrits sur les listes ministérielles de sportifs.

La justification de la bonne utilisation des subventions qui nous ont été attribuées est en cours de réalisation pour 2020 et 2021, ce qui constitue un préalable au versement des subventions 2022. Ces dossiers majeurs pour la FFA occasionnent de nombreux échanges avec le Ministère et l'ANS.

Dans le cadre de la recherche au bénéfice de la performance, Christine Hanon va être remplacée par un chercheur de haut niveau avec un statut de CTS Hugo Maciejewski, docteur en physiologie de l'effort, qui sera recruté au 1^{er} septembre prochain. Avec Bertrand Valcin qui revient au sein de la FFA, ils animeront un pôle d'optimisation de la performance pour chercher les « gains marginaux » qui doivent passer de finalistes à médaillables.

Le projet « Sport pour elles » porté par la FFA et réalisé par Christine Hanon a été retenu et bénéficiera d'une aide financière de 20K€ attribué par la FDJ.

Avant de clore la séance, André Giraud rappelle que les réunions de Bureau mensuelles auront toutes lieu en présentiel. Mais, entre chacune de ces réunions, une réunion en visioconférence pourrait s'intercaler, essentiellement axée sur un sujet thématique.

- Fin de la réunion à 20h -

Jean-Marie Bellicini
Secrétaire général

Alain Martres
Secrétaire général adjoint

Annexe

- Lien vers la circulaire administrative - [voir lien](#)